



KIM MARINEAU
Biologiste, M.Sc. Environnement

**Inventaire faunique et floristique et évaluation
environnementale sommaire du projet de construction
d'un bâtiment pour le club d'aviron de Boucherville**

Rapport présenté à la ville de Boucherville

Octobre 2008

Auteurs

Kim Marineau
Biologiste, M.Sc. Environnement
Consultante en écologie et botanique

Natalie D'Astous
Biologiste, M.Sc.

Marie-Eve Tousignant
Biologiste

Travaux de terrain

Natalie D'Astous

Marie-Eve Tousignant

Table des matières

Auteurs	2
Table des matières.....	3
Liste des figures.....	4
Liste des tableaux.....	4
1. Introduction	5
2. Description générale et localisation du site.....	5
3. Méthodologie.....	6
3.1 VÉGÉTATION.....	6
3.2 HERPÉTOFAUNE.....	6
3.3 ICTHYOFAUNE.....	7
3.4 FAUNE TERRESTRE.....	7
4. Description biophysique des sites.....	8
4.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE.....	8
4.2 DESCRIPTION DE LA VÉGÉTATION RIVERAINE ET AQUATIQUE.....	9
4.3 DESCRIPTION DE L'HERPÉTOFAUNE.....	9
4.4 DESCRIPTION DE L'AVIFAUNE.....	11
4.5 DESCRIPTION DES HABITATS POTENTIELS POUR L'ICTHYOFAUNE.....	12
4.6 DESCRIPTION DE LA FAUNE TERRESTRE (MAMMIFÈRE ET MICROMAMMIFÈRE).....	14
5.0 Impacts du projet.....	15
5.1 IMPACTS SUR LES SOLS.....	15
5.2 IMPACTS SUR LA VÉGÉTATION.....	15
5.3 IMPACTS SUR LES HABITATS FAUNIQUES.....	15
5.4 IMPACTS POUR LES UTILISATEURS ET LES RÉSIDENTS.....	16
6. Mesures d'atténuation des impacts.....	17
7. Impacts résiduels.....	18
8. Conclusion	18
9. Références	19
10. Annexe photographique.....	21

Liste des figures

Figure 1. Emplacement du Club d’Aviron à Boucherville 8

Liste des tableaux

Tableau I : Végétation riveraine du terrain du Club d’aviron de Boucherville..... 9

Tableau II : Végétation forestière du terrain du Club d’aviron de Boucherville 10

Tableau III : Liste des poissons potentiellement présents dans le fleuve St-Laurent
à la hauteur de la zone d’étude (source MRNF).....13-14

1. Introduction

Dans le cadre de travaux de construction d'un nouveau bâtiment à l'emplacement de l'actuel, pour le club d'aviron de Boucherville situé sur le bord du fleuve Saint-Laurent, des inventaires floristiques et fauniques étaient nécessaires pour répondre aux exigences du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et faire une demande de certificat d'autorisation (C.A.) en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'Environnement*. Une demande d'autorisation devra aussi être adressée à Pêches et Océans Canada en vertu de la Loi sur les pêches protégeant l'habitat du poisson.

Il est également nécessaire d'évaluer les impacts d'un tel projet sur l'environnement, la végétation et la faune du secteur. Ce rapport fait état des ressources biologiques du site du projet, d'une évaluation sommaire des principaux impacts et des mesures de mitigation proposées pour les limiter.

2. Description générale et localisation du site

Le secteur à l'étude se situe dans la municipalité de Boucherville à l'est de Montréal. Le terrain visé par les travaux et traité dans l'étude est situé en majeure partie dans la zone d'inondation 0-20 ans du fleuve Saint-Laurent et sa bande riveraine en terrain privé. Les habitats du littoral ne seront pas directement touchés par le projet mais sont également décrits. Boucherville fait partie de l'unité de paysage de Montréal (Robitaille et Saucier 1998). Les dépôts fluviaux et marins dominent le secteur. Le domaine bioclimatique est celui de l'érablière à caryer cordiforme. Le climat est de type modéré, subhumide et continental. La végétation potentielle des sites mésiques est soit l'érablière à caryer cordiforme, soit l'érablière à tilleul.

3. Méthodologie

Le site a été visité par les biologistes de la flore et de la faune le 16 octobre 2008. La recherche de mentions d'occurrences d'espèces à statut précaire (menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées) dans la zone à l'étude a été réalisée en consultant les données disponibles au Centre de Données sur le Patrimoine Naturel du Québec (CDPNQ). Les données du CDPNQ ont été transmises grâce à la collaboration du MDDEP (Direction régionale Estrie et Montérégie) dans le cadre de l'inventaire faunique et floristique du projet de stabilisation de tronçons de la piste cyclable «La Riveraine» déposé en juillet dernier.

3.1 Végétation

Le terrain touché par le projet comprenant la rive a été visité afin de décrire les habitats et déterminer leur composition en espèces végétales vasculaires. La visite a permis de caractériser les différents groupements végétaux présents. Un échantillonnage de la végétation présente a été réalisé en caractérisant les pourcentages de recouvrement par classe de toutes les strates de la végétation (arborescente supérieure (10 m et plus), arborescente inférieure (3-10 m), arbustive supérieure (1-3 m), arbustive inférieure (1 m et moins) et herbacée (latifoliée, fougère, graminioïde). À l'intérieur de chaque strate, chaque espèce a été identifiée et son pourcentage de recouvrement par classe a également été déterminé. Les espèces sont identifiées selon Marie-Victorin (1995). Toutes les données étaient recueillies sur des fiches standardisées. La recherche d'espèces à statut précaire (flore menacée ou vulnérable) a été réalisée en même temps que l'inventaire de la végétation. Une évaluation des impacts sur la végétation a été réalisée par la suite.

3.2 Herpétofaune

Les données ont été récoltées par la recherche active en parcourant l'ensemble du site. Le terrain du club, entre le fleuve et la piste cyclable, a été parcouru à pied afin d'observer les habitats potentiels. La fouille en milieu terrestre consistait à soulever des roches et des débris ligneux au sol en parcourant les sites.

3.3 Ichtyofaune

Une évaluation du potentiel de fraie pour les espèces de poissons a été effectuée pour le site en fonction du substrat, des herbiers présents et de la vitesse d'écoulement des eaux. En plus des données de la base de données du CDPNQ, la présence de frayères a été recherchée dans les données existantes du MRNF.

3.4 Faune terrestre

Lors de la visite de terrain, le potentiel de présence des espèces fauniques terrestres (oiseaux et mammifères) à statut précaire a été évalué en fonction des habitats potentiels. Une attention particulière a été portée aux espèces mentionnées dans la base de données du CDPNQ. L'observation directe et l'évaluation des habitats potentiels des autres espèces (sans statut particulier) ont aussi été effectuées. La détection de présence de hutte, terrier, nid et piste au sol a aussi été réalisée.

4. Description biophysique des sites

4.1 Description générale du site

La majeure partie du terrain appartenant au club d'aviron de Boucherville est déjà aménagé (Figure 1). Près du tiers de la superficie est recouverte de gravier et sert de stationnement. Un muret constitué de roches de remblai entoure les bâtiments du club à l'ouest et au nord (voir l'annexe photographique). Ce muret peut empêcher, en partie, les sédiments de se retrouver au fleuve lors du ruissellement des eaux de surface pendant les travaux. Un talus (avec une pente importante) gazonné se situe entre le boul. Marie-Victorin et les bâtiments. Entre ces derniers et le fleuve la pente est faible.



Figure 1. Emplacement du club d'aviron à Boucherville.

4.2 Description de la végétation

Deux groupements végétaux ont été identifiés. Pour chacun d'eux, un tableau des abondances (recouvrement) par espèce est présenté. Le tableau I présente la végétation de la rive ou de la bande riveraine. Le peuplier deltoïde et l'érable argenté composent la strate arborescente. Le roseau commun, la renouée de Pennsylvanie et l'anémone du Canada sont les espèces les plus abondantes de la strate herbacée. L'herbier aquatique est principalement composé de potamot.

Tableau I : Végétation riveraine du terrain du Club d'aviron de Boucherville.

Nom latin	Nom français	Strate	Recouvrement
<i>Populus deltoides</i>	Peuplier deltoïde	Arborescente supérieure	5% à 25%
<i>Acer saccharinum</i>	Érable argenté	Arborescente inférieure	1% à 5%
<i>Salix petiolaris</i>	Saule pétiolé	Arbustive supérieure	< 1%
<i>Potamogeton sp.</i>	Potamot	Herbacée latifoliée	5% à 25%
<i>Anemone canadensis</i>	Anémone du Canada	Herbacée latifoliée	1% à 5%
<i>Polygonum pennsylvanicum</i>	Renouée de Pennsylvanie	Herbacée latifoliée	1% à 5%
<i>Apocynum cannabinum</i>	Apocyn chanvrin	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Boechera divaricarpa</i>	Arabette à fruits divariqués	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Argentina anserina</i>	Potentille ansérine	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Bolboschoenus fluviatilis</i>	Scirpe fluviatile	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire pourpre	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Nepeta cataria</i>	Népéta cataire	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Sonchus sp.</i>	Laiteron	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Teucrium canadense</i>	Germandrée du Canada	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Phalaris arundinacea</i>	Phalaris roseau	Herbacée graminéoïde	5% à 25%
<i>Spartina pectinata</i>	Spartine pectinée	Herbacée graminéoïde	< 1%

Une large part du couvert végétal terrestre est une aire gazonnée, soumis à un entretien, comprenant entre autres l'anthesis des bois (*Anthriscus sylvestris*), le pissenlit officinal (*Taraxacum officinale*), la carotte potagère (*Daucus carota*), le trèfle des prés (*Trifolium pratense*), le plantain majeur (*Plantago major*) et la sétairie glauque (*Setaria pumila* subsp. *pumila*).

Deux zones forestières bordent le terrain dans ses limites nord et sud (Tableau II). La strate arborescente supérieure est principalement composée du peuplier deltoïde et de l'érable argenté tandis que le saule rouge, l'orme de Sibérie et le sumac vinaigrier s'ajoutent dans la strate arborescente inférieure. Sans être très abondant, le nerprun

cathartique, une espèce introduite envahissante, est l'espèce la plus abondante de la strate arbustive. Chez les herbacées, toutes les espèces sont occasionnelles (moins de 1 % de recouvrement).

Tableau II : Végétation forestière du terrain du Club d'aviron de Boucherville.

Nom latin	Nom français	Strate	Recouvrement
<i>Populus deltoides</i>	Peuplier deltoïde	Arborescente supérieure	5% à 25%
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Frêne de Pennsylvanie	Arborescente supérieure	1% à 5%
<i>Ulmus americana</i>	Orme d'Amérique	Arborescente supérieure	1% à 5%
<i>Acer saccharinum</i>	Érable argenté	Arborescente supérieure	5% à 25%
<i>Salix x rubens</i>	Saule rouge	Arborescente supérieure	1% à 5%
<i>Ulmus pumila</i>	Orme de Sibérie	Arborescente inférieure	1% à 5%
<i>Rhus typhina</i>	Sumac vinaigrier	Arborescente inférieure	1% à 5%
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Frêne de Pennsylvanie	Arbustive supérieure	< 1%
<i>Ulmus americana</i>	Orme d'Amérique	Arbustive supérieure	< 1%
<i>Acer saccharinum</i>	Érable argenté	Arbustive supérieure	< 1%
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun bourdaine	Arbustive supérieure	1% à 5%
<i>Cornus stolonifera</i>	Cornouiller stolonifère	Arbustive inférieure	< 1%
<i>Vitis riparia</i>	Vigne des rivages	Arbustive inférieure	< 1%
<i>Eutrochium maculatum</i>	Eupatoire maculée	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Vicia cracca</i>	Vesce jargeau	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Valeriana officinale</i>	Valériane officinale	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Arctium minus</i>	Bardane mineure	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise vulgaire	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite blanche	Herbacée gramoïde	< 1%
<i>Lysimachia ciliata</i>	Lysimaque cilié	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Cirsium arvense</i>	Chardon des champs	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Solidago canadense</i>	Verge d'or du Canada	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Impatiens capensis</i>	Impatiente du Cap	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Anemone canadensis</i>	Anémone du Canada	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	Herbacée latifoliée	< 1%
<i>Phalaris arundinacea</i>	Phalaris roseau	Herbacée gramoïde	< 1%
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun	Herbacée gramoïde	< 1%
<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé	Herbacée gramoïde	< 1%
<i>Carex sp.</i>	Carex	Herbacée gramoïde	< 1%

Dans l'ensemble, la végétation retrouvée est commune et composée d'espèces adaptées aux conditions difficiles de l'habitat. Aucune espèce menacée ou vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée (Labrecque et Lavoie 2002) n'a été recensée au moment des inventaires et le potentiel d'en abriter à d'autres saisons de l'année est faible, étant donné la pauvreté des habitats.

4.3 Description de l'herpétofaune

En raison de la saison tardive, l'inventaire n'a pas permis de confirmer d'espèce d'herpétofaune. Toutefois, il y a un potentiel pour la grenouille verte (*Lithobates clamitans*) et les tortues (secteur d'herbiers avec des eaux calmes). Bien que le muret soit formé de nombreux amas de roches fournissant de nombreux abris potentiels pour les couleuvres, aucune n'a été observée. De plus, puisqu'il s'agit d'un habitat artificiel, leur présence est faiblement probable

Le CDPNQ fait état d'observation de la tortue géographique (*Graptemys geographica*) principalement aux abords du parc national des îles-de-Boucherville. Aucune n'a été aperçue lors de la visite de terrain. Elles s'exposent généralement sur des arbres tombés et/ou qui flottent, et des rochers entourés d'eau. Ce type de substrat est absent dans le secteur visité.

4.4 Description de l'avifaune

Tous les oiseaux observés se trouvaient sur le fleuve. Un cormoran à aigrettes (*Phalacrocorax auritus*), cinq mâles et six femelles de canard colvert (*Anas platyrhynchos*) et un grand héron (*Ardea herodias*) ont été observés. Tous ces individus sont fort probablement des migrateurs. Aucune espèce à statut précaire n'a été détectée. Le CDPNQ fait état d'observations de hibou des marais principalement dans les îles en face du site d'étude. Comme ce hibou est associé à de grands espaces ouverts, la zone à l'étude ne lui offre aucun habitat potentiel (Gauthier et Aubry 1995). Le petit blongios (*Ixobrychus exilis*) et le bruant de Nelson (*Ammodramus nelsoni*) ont aussi déjà été aperçus sur les îles à proximité du projet, mais le site à l'étude n'offre aucun habitat potentiel pour ces espèces. Aucun nid d'espèce d'oiseaux de proie n'a été détecté lors de l'inventaire.

La rive du site peut être appropriée pour le chevalier grivelé (*Actitis macularia*). Le potentiel de nidification pour la sauvagine est faible pour le site à l'étude mais il semble bon au sud du terrain. Cependant, de façon générale, au printemps, tout le tronçon

Montréal-Sorel n'est pas un endroit très fréquenté par la sauvagine en migration (Lehoux *et al.* 1985).

4.5 Description des habitats potentiels pour l'ichtyofaune

Les principaux enjeux biologiques pour les travaux de construction du nouveau bâtiment du club d'aviron ont trait aux habitats pour les poissons. Presque les deux tiers des espèces de poisson du Québec vivent dans le fleuve Saint-Laurent. Dans ce secteur du fleuve, on retrouve environ 58 espèces de poissons qui se répartissent en 23 familles différentes (Armellin *et al.* 1995) (Tableau III). Comparativement aux lacs fluviaux du Saint-Laurent, l'ichtyofaune du secteur d'étude Montréal-Longueuil est peu diversifiée. On retrouve respectivement dans les lacs Saint-Louis et Saint-Pierre 87 et 80 espèces (Langlois *et al.* 1992; Armellin *et al.* 1994).

Dans les années 1970, les résultats de l'inventaire de Massé et Mongeau (1976) ont fait ressortir la barbotte brune, la perchaude et le meunier noir comme espèces dominantes de la communauté ichthyenne du tronçon Montréal-Longueuil. Ces espèces représentaient respectivement 44 %, 21 % et 13 % des captures au filet maillant. Toutefois, dans la partie aval du secteur Montréal-Longueuil (situé dans la zone d'étude), les captures de meunier noir augmentaient au détriment de la barbotte brune et de la perchaude. Ces changements s'expliqueraient par les conditions environnementales propres aux portions amont et aval du secteur d'étude telles que la profondeur, la vitesse du courant et le degré d'artificialisation des rives, mais aussi par l'exposition au batillage (Massé et Mongeau 1976). Les espèces dont la distribution spatiale est la plus homogène sont le meunier noir, le crapet de roche, le crapet-soleil, le grand brochet et la perchaude. Ces dernières ont été trouvées dans plus de 40 % des stations échantillonnées par Mongeau et Massé (1976) et Mongeau *et al.* (1980). Selon Armellin *et al.* (1995) et le MNRF, aucune frayère n'a été identifiée (réelle ou potentielle) dans le secteur à l'étude. Les frayères les plus proches sont celles situées dans les chenaux du parc national des Îles-de-Boucherville et dans la rivière aux Pins au nord-est.

Tableau III : Liste des poissons potentiellement présents dans le fleuve St-Laurent à la hauteur de la zone d'étude (source MRNF).

Nom latin	Nom français	Statut
<i>Ichthyomyzontidae unicuspis</i>	Lamproie argentée	
<i>Acipenser fulvescens</i>	Esturgeon jaune	Espèce désignée menacée au Canada
<i>Lepisosteus osseus</i>	Lépisosté osseux	
<i>Amia calva</i>	Poisson-castor	
<i>Hiodon tergisus</i>	Laquaiche argentée	
<i>Anguilla rostrata</i>	Anguille d'Amérique	Espèce désignée préoccupante au Canada et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec
<i>Alosa pseudoharengus</i>	Gaspareau	
<i>Alosa sapissima</i>	Alose savoureuse	Espèce désignée vulnérable au Québec
<i>Dorosoma cepedianum</i>	Alose à gésier	
<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe	
<i>Exoglossum maxillingua</i>	Bec-de-Lièvre	
<i>Hybognathus nuchalis</i>	Méné d'argent	
<i>Notemigonus crysoleucas</i>	Méné jaune	
<i>Notropis atherinoides</i>	Méné émeraude	
<i>Notropis cornutus</i>	Méné à nageoires rouges	
<i>Notropis heterodon</i>	Menton noir	
<i>Notropis hudsonius</i>	Queue à tache noire	
<i>Notropis spilopterus</i>	Méné bleu	
<i>Notropis stramineus</i>	Méné paille	
<i>Notropis volucellus</i>	Méné pâle	
<i>Phoxinus neogaeus</i>	Ventre citron	
<i>Pimephales notatus</i>	Ventre-pourri	
<i>Pimephales promelas</i>	Tête-de-boule	
<i>Rhinichthys cataractae</i>	Naseux des rapides	
<i>Semotilus atromaculatus</i>	Mulet à cornes	
<i>Semotilus corporalis</i>	Ouitouche	
<i>Carpionodes cyprinus</i>	Couette	
<i>Catostomus catostomus</i>	Meunier rouge	
<i>Catostomus commersoni</i>	Meunier noir	
<i>Moxostoma anisurum</i>	Suceur blanc	
<i>Moxostoma macrolepidotum</i>	Suceur rouge	
<i>Moxostoma valenciennesi</i>	Suceur jaune	
<i>Ictalurus nebulosus</i>	Barbotte brune	
<i>Ictalurus punctatus</i>	Barbotte de rivière	
<i>Esox lucius</i>	Grand brochet	
<i>Esox masquinongy</i>	Maskinongé	
<i>Umbra limi</i>	Umbre de vase	
<i>Osmerus mordax</i>	Éperlan arc-en-ciel	Espèce désignée vulnérable au Québec
<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Truite arc-en-ciel	
<i>Salmo trutta</i>	Truite brune	
<i>Labidesthes sicculus</i>	Crayon d'argent	
<i>Percopsis omiscomaycus</i>	Omisco	
<i>Fundulus diaphanus</i>	Fondule barré	
<i>Lota lota</i>	Lotte	
<i>Culaea inconstans</i>	Épinoche à cinq épines	
<i>Gasterosteus aculeatus</i>	Épinoche à trois épines	
<i>Cottus bairdi</i>	Chabot tacheté	
<i>Morone americana</i>	Baret	
<i>Ambloplites rupestris</i>	Crapet de roche	
<i>Lepomis gibbosus</i>	Crapet-soleil	
<i>Micropterus dolomieu</i>	Achigan à petite bouche	
<i>Micropterus salmoides</i>	Achigan à grande bouche	
<i>Pomoxis nigromaculatus</i>	Marigane noire	
<i>Etheostoma exile</i>	Dard à ventre jaune	
<i>Etheostoma nigrum</i>	Raseux-de-terre noir	
<i>Perca flavescens</i>	Perchaude	
<i>Percina caprodes</i>	Fouille-roche	

<i>Stizostedion canadense</i>	Doré noir
<i>Stizostedion vitreum</i>	Doré jaune

Selon le CDPNQ, la présence du chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*) a été mentionnée dans la zone l'étude. Ce poisson fraye dans les rivières d'importances moyennes où la profondeur est inférieure à 2 m, possédant un fond pierreux et un courant modéré (Bernatchez et Giroux 2000). Les chances que le secteur à l'étude serve de frayère pour cette espèce sont nulles en raison de la présence de fonds vaseux et d'un courant lent.

Les inventaires estivaux ont mis en évidence l'utilisation de la plupart des rives par les jeunes poissons de l'année (Guay et Couillard 1985). Plus particulièrement, les herbiers et les chenaux des îles de Boucherville, en face de la zone des travaux, sont propices à l'élevage des jeunes de l'année. L'herbier situé en rive du terrain peut servir d'élevage des alevins.

4.6 Description de la faune terrestre (mammifère et micromammifère)

Aucune observation de hutte ou terrier de castor (*Castor canadensis*), de rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et de marmotte commune (*Marmota monax*) n'a été effectuée. Toutefois, une douzaine de peupliers ont été coupés par le castor, certains récemment, à environ 15 à 25 m au sud du terrain visé par les travaux. Ces castors proviennent probablement des îles de Boucherville. La consultation des plans légaux des habitats fauniques (héronnière, aire de confinement du cerf de Virginie, habitat du rat musqué) révèle qu'il n'y a aucun habitat faunique cartographié dans le secteur à l'étude.

Quelques espèces de micromammifères sont probablement présentes comme la musaraigne cendrée (*Sorex cinereus*) la musaraigne pygmée (*Sorex hoyi*), le campagnol des champs (*Microtus pennsylvanicus*), le rat surmulot (*Rattus norvegicus*) et la souris commune (*Mus musculus*). Le potentiel est faible pour le site à l'étude, en ce qui concerne les micromammifères en raison des matériaux de remblai (roches et blocs de ciment) et de la faible épaisseur de l'humus (Desrosiers *et al.*, 2002).

5.0 Impacts du projet

5.1 Impacts sur les sols

Le principal impact des travaux de construction des bâtiments du club d'aviron sur les sols est la conséquence du remaniement des sols et l'érosion qui peut s'en suivre dans le fleuve. Des déversements d'hydrocarbures pourraient survenir si la machinerie utilisée est mal entretenue ou si les précautions de base ne sont pas prises au moment du remplissage des réservoirs d'essence. Par ailleurs, la machinerie ne circulera pas en aval du bâtiment, ce qui devrait réduire les risques d'érosion.

5.2 Impacts sur la végétation

La richesse et la biomasse sont très faibles pour l'ensemble du projet, les impacts des travaux seraient faibles également si les méthodes de travail sont respectées. Aucun arbre ne sera coupé puisque le bâtiment sera refait presque exactement au même endroit que le bâtiment actuel.

5.3 Impacts sur les habitats fauniques

La construction des nouveaux bâtiments du club d'aviron de Boucherville sur la rive du fleuve risque d'affecter quelque peu l'aire l'alevinage des poissons située directement en rive du terrain. En effet, l'érosion occasionnée lors des travaux pourrait apporter des sédiments dans les habitats ichtyologiques présents malgré que ceux-ci n'offrent pas un fort potentiel tel que mentionné dans la section précédente.

Les habitats fauniques riverains subiront quelques modifications puisque les matériaux de remblai seront constitués de matières minérales. Mais dues aux méthodes de travail utilisées en limitant l'aire de circulation en aval du bâtiment, les impacts ne devraient pas être significatifs. Les surfaces riveraines touchées sont de l'ordre de quelques dizaines de

mètres carrés en rive comprenant au départ une faible richesse faunique. Un dérangement ponctuel des espèces présentes pourrait être occasionné au moment des travaux. Les sédiments peuvent également être déplacés à ce moment. Des déchets ou résidus de construction peuvent se retrouver sur la rive des sites momentanément.

5.4 Impacts pour les utilisateurs et les résidents

Au moment des travaux de construction, il est possible que la quiétude des lieux soit compromise et que les utilisateurs des sites et les résidents vivant à proximité (malgré qu'ils soient peu nombreux) soient un peu incommodés par le bruit, la poussière et la circulation des véhicules.

6. Mesures d'atténuation des impacts

Les travaux seront réalisés entre le 15 juillet et le 30 août 2009 ou entre le 30 octobre 2008 et le 15 avril 2009 ce qui diminuera le dérangement de la faune durant la période la plus critique de la reproduction.

La conservation de la végétation basse, des arbres au sud du site et de la rive est importante pour éviter de perturber l'habitat des oiseaux et des poissons en bordure du fleuve. Des mesures pour réduire l'érosion seront prises pour éviter de perturber ces habitats. À l'emplacement du muret déjà présent, une barrière à sédiments sera installée au moment des travaux et des arbustes seront plantés immédiatement après la fin des travaux afin d'éviter que les sols mis en place ne se retrouvent dans le fleuve. Ces nouvelles plantations sont aussi prévues pour augmenter la biomasse végétale et pour servir d'habitat dans la portion riveraine du site.

Une clôture de confinement sera installée au pied du talus et sur les bords nord et sud afin d'empêcher l'accès des grenouilles au site des travaux et pour retenir les débris et les roches à l'intérieur du périmètre de construction. Une surveillance biologique et environnementale des travaux sera effectuée.

Des mesures seront prises pour éviter que des déchets ou des hydrocarbures se retrouvent sur le sol ou dans le littoral du fleuve lors des travaux. Les travaux se dérouleront entre 7 h00 et 18h00, du lundi au vendredi. Une trousse d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures sera présente sur les lieux des travaux en tout temps.

7. Impacts résiduels

Les impacts résiduels sont liés en grande partie au changement de la structure végétale de la rive du fleuve et à l'ouest du site et seront faibles compte tenu de la faible biomasse des végétaux du terrain touchés par le projet. La mise en place de végétaux après les travaux permettra de retrouver la biomasse perdue après quelques années. Les travaux d'aménagement paysager prévus favoriseront une diversité d'espèces végétales et animales dans le secteur. La qualité de l'eau du fleuve devrait être maintenue après les travaux. Les résidents et les utilisateurs du club étant déjà habitués à circuler ou à accéder aux rives retrouveront la quiétude des lieux après les travaux.

8. Conclusion

La construction de nouveaux bâtiments pour le club d'aviron est nécessaire pour la sécurité des usagers et la pérennité des infrastructures. Aucun habitat de grande valeur n'a été recensé, ni d'espèce à statut précaire et la probabilité d'en trouver à un autre moment de l'année demeure faible compte tenu du degré de perturbation des habitats. Les impacts environnementaux locaux sont faibles, compte tenu des types d'habitats touchés par le projet et des méthodes de travail choisies par le promoteur. Les impacts les plus importants sont les impacts ponctuels de dérangement au moment des travaux par la circulation des véhicules et par le bruit. De plus, les travaux de paysagement envisagés devraient compenser pour la perte de biomasse végétale locale. Une surveillance biologique et environnementale des travaux sera effectuée.

9. Références

- Armellin, A., P. Mousseau et P. Turgeon. 1995. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Montréal-Longueuil. Environnement Canada, Centre Saint-Laurent, Santé Canada, MEF 174 p.
- Armellin, A., P. Mousseau et P. Turgeon. 1994. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du lac Saint-François. Environnement Canada - région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique, Zones d'intervention prioritaire 1 et 2.
- Bernatchez, L. et M. Giroux. 2000. Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada. Broquet éd. 350 pp.
- Desrosiers, N., R. Morin et J. Jutras. 2002. Atlas des micromammifères du Québec. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction du développement de la faune. Québec. 92 p.
- Gauthier, J. et Y. Aubry. 1995. Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec, Montréal, xviii + 1295 p.
- Guay, G. et M. Couillard. 1985. Étude de l'utilisation printanière et automnale des rapides de Lachine par les poissons. Environnement Illimité inc., pour le Secrétariat Archipel. Projet Archipel de Montréal.
- Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200 p.
- Langlois, C., L. Lapierre, M. Léveillé, P. Turgeon et C. Ménard. 1992. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du lac Saint-Pierre. Environnement Canada, Conservation et Protection - région du Québec, Centre Saint-Laurent. Rapport technique. Zone d'intérêt prioritaire 11.
- Lehoux, D., A. Bourget, P. Dupuis et J. Rosa. 1985. La sauvagine dans le système du Saint-Laurent (fleuve, estuaire, golfe). Environnement Canada, Service canadien de la faune.
- Marie-Victorin. 1995. La Flore laurentienne. Troisième édition. Les presses de l'Université de Montréal. 1093 p.
- Massé, G. et J.-R. Mongeau. 1976. Influences de la navigation maritime sur la répartition géographique et l'abondance relative des poissons du fleuve Saint-Laurent, entre

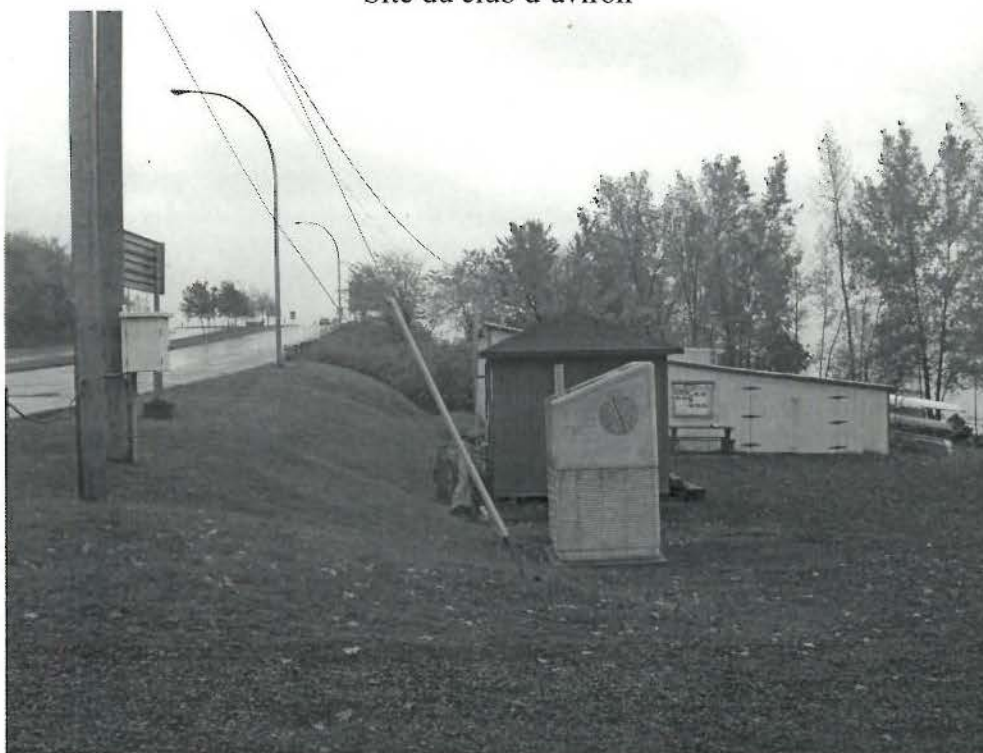
Longueuil et Sorel. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement de la faune, district de Montréal.

Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980. La répartition géographique des poissons, les ensemencements, la pêche sportive et commerciale, les frayères et la bathymétrie du fleuve Saint-Laurent dans le bassin de La Prairie et les rapides de Lachine. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune. Rapport technique n° 06-29.

Robitaille, A. et J.-P. Saucier. 1998. Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec. 213 p. + carte.

10. Annexe photographique

Site du club d'aviron



Limite ouest du site à l'étude



Muret de pierre sur le site

